

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU BEAUSSET**

N° 2024.03.14.2

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars 2024 à 10h30, le Conseil d'Administration du CCAS de la ville du Beausset, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie du Beausset, sous la présidence de Monsieur Edouard FRIEDLER, Président du CCAS.

Nombre de membres en exercice : 17

Étaient présents : Edouard FRIEDLER - Claude BLOIS - Cathy CANDAU - Danielle SERRES - Clivy RIDÉ-VALADY - Laurence BOUSAHLA - Huguette BARILLET - Jean-Marc PEDRONA - Sophie JORRO - Nadhir ZIADI - Maurice CALAVARO - Jean-Paul JAMBON - Monique POZZI

Étaient représentés : Ludivine CORTY par Danielle SERRES - Philippe MARCO par Clivy RIDÉ-VALADY

Étaient absentes : Sandrine HORNUNG - Cirnée VENTON

2. Concordance du Compte de Gestion 2023 du CCAS

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales

Vu le Compte de Gestion 2023 du CCAS établi par le Comptable Public et tel qu'annexé à la convocation à la présente séance,

Considérant que les résultats 2023 du Compte de Gestion se résument comme suit :

SECTIONS	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Recettes	4 142,19	182 083,61	186 225,80
Dépenses	7 380,00	182 865,29	190 245,29
Résultats exercice 2023	-3 237,81	-781,68	-4 019,49
Résultats de clôture 2022	14 931,19	6 377,99	21 309,18
Part affecté à l'investissement 2022		0,00	0,00
Résultats de clôture année 2023	11 693,38	5 596,31	17 289,69

Considérant qu'ils sont identiques à ceux du Compte Administratif 2023 établi par l'Ordonnateur,

Après avoir délibéré,

- **Constate** la concordance du Compte de Gestion du budget du C.C.A.S. du Beausset dressé pour l'exercice 2023 par le Comptable Public, avec le Compte Administratif 2023 du C.C.A.S.,
- **Précise** qu'il n'appelle aucune observation, ni réserve.

VOTES : adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré au Beausset les jour, mois et an susdits.

**Le Président,
Edouard FRIEDLER**

